

Pseudonym:

BAGOTHE-23

Witness Code: **BAGOTHE**

Bagosora Théoneste

CASE NO: ICTR-98-41-1
EXHIBIT NO: DB 103A
DATE ADMITTED: 27-4-2004
TENDERED BY: DEFENCE
NAME OF WITNESS: KJ

Communiqué du MINADEF diffusé dans la nuit du 6 au 7 avril, non signé, portant le nom de Bagosora, annonçant la mort d'Habyarimana. Annexe de BAGOTHE-6 tel qu'envoyé par Bagosora

DOCUMENT INFORMATION		Foi Witness Statement:	
Doc Type:	Communiqué	Signature/Date:	
Doc Sources:	Bel. Instruct	Interviewer 1:	
Doc Location:	BF57	Interviewer 2:	
Doc Original No.:			
Doc Date:	07-Apr-94		
Format:	Typewritten		
Original language:	French		
Translation:			
ERN Translation:			
DOCUMENT CODING			
Document code:	BAGOTHE-23		
ICTR Number:			
ERN Number:	K008-0681-K008-0683		
Disclosure Code:	BAGOTHE-23		
Disclosable:	Yes		

Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure

IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	BAGOTHE-23	12-Oct-98	Yes
Ntabakuze	BAGOTHE-23	12-Oct-98	Yes
Kabiligi	BAGOTHE-23	12-Oct-98	Yes
Nsengiyumva	BAGOTHE-23	12-Oct-98	Yes
Nteziryayo	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes
Ndayambaje	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes
Nsabimana	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes
Kanyabashi	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes
Nyaramasuhuko	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes
Ntahobali	BAGOTHE-23	09-Nov-98	Yes

COMMUNIQUE EMANANT DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Le Ministre de la défense a la profonde douleur d'annoncer au peuple Rwandais le décès inopiné du Chef de l'Etat, Son Excellence le Général Major HABYALIMANA Juvénal survenu ce 6 Avril 1994 vers 20h30 à KANOMBE, l'appareil qui le ramenait de Dar-Es-Salaam ayant été descendu par des éléments non identifiés et dans des circonstances non encore élucidées.

A bord du même avion se trouvait Son Excellence Monsieur NTARYAMIRA Cyprien, Président de la République du Burundi qui y a trouvé la mort avec deux de ses Ministres qui l'accompagnaient.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise le Général-Major NSABIMANA Déogratias, l'Ambassadeur RENZAHU Juvénal, le Colonel SAGATWA Elie, le Dr AKINGENEYE Emmanuel et le Major BAGARAGAZA Thaddée et tous les membres de l'Equipage ont aussi péri dans ce sinistre.

Le Ministre de la Défense demande au peuple Rwandais de ne pas céder au découragement suite à ce douloureux événement et d'éviter tout acte pouvant porter atteinte à la sécurité publique.

Il demande spécialement aux Forces Armées de rester vigilantes, d'assurer la sécurité de la population et de garder le courage et la clairvoyance dont elles ont toujours fait preuve dans des moments difficiles.

Il recommande également à la population de rester chez elle en attendant de nouvelles directives.

Signé par ordre

Le Directeur de Cabinet MINADEF
Colonel BEMS BAGOSORA Théoneste.